Envoyé en préfecture le 06/03/2026
Reçu en préfecture le 06/03/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260212-10_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 12 février 2026

Le 12 février 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 6 février 2026.

Nombre de conseillers :
En exercice : 26
Présents : 19
Votants : 19
Ayant donné procuration : 0
Absents : 7

Présents : C. JEFFROY – Y. LE BRIGANT – B. PRIGENT – F. LEON – A. FOURNIS-BEYOU – F. GUEHL – J. DROUOT – P. PETIBON – R. BONABAL – J. LE GLAS – M. LE CORRE – B. HUONNIC – C. LATOUCHE – J-F BOUGET – A. LE GALL – R. MORINIÈRE – M-A. RIOUAL –I. ADAM – J-P MENOU
Absents : V. PERROT ; L. L'HAVEANT ; E. CRESSEVEUR ; D. COLIN ; V. GUIMBERTEAU ; M-L HINRY – A. SENECHAL
Procurations : /
Secrétaire de séance : J. DROUOT

N°10-2026

Objet : Elections municipales : recrutement pour mise sous pli de la propagande électorale

M. le Maire informe l'assemblée qu'il revient à la commune de mettre sous pli la propagande électorale des futures élections municipales pour qu'elle soit distribuée par La Poste chez les électeurs. Il convient de recruter 5 vacataires pour 2 jours pleins.

Le conseil municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents
AUTORISE le recrutement de 5 vacataires dans le cadre de la mise sous pli de la propagande électorale des futures élections municipales ;
AUTORISE M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier,
AUTORISE M. le Maire à rémunérer les vacataires recrutés, pour la mission énumérée ci-dessus, sur la base d'un taux horaire d'un montant brut de 12,02 €.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN-LES-GREVES
22310